

CQP Chargé de maintenance industrielle

RNCP40891 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	255r
Formacode(s)	31624
Code(s) ROME	I1102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'enregistrement	25/06/2025
Date d'échéance	25/06/2030

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr>

Partenaires habilités

78 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 77 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ABSKILL	50943290200450	Former et organiser l'évaluation
ABSKILL	50943290200500	Former et organiser l'évaluation
ACS PERFORMANCE FORMATION CONSEIL	81264932500022	Former et organiser l'évaluation
AEROCAMPUS AQUITAINE	53205054900015	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300101	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300119	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300127	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300135	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300150	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600513	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 78 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40891-cqp-charge-de-maintenance-industrielle/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le chargé de maintenance industrielle assure sa mission, principalement sur des activités visant à optimiser la maintenance des moyens industriels pour le compte d'une entreprise utilisatrice ou pour le compte d'un sous-traitant.

Il agit dans un souci constant d'amélioration des modalités d'interventions, il définit les règles d'actions et veille au respect de leur application par le personnel de l'entreprise ou par des sous-traitants.

Dans ce cadre il est en charge de mettre en œuvre des méthodes et organisations de la maintenance les plus adaptées afin d'optimiser les ressources et limiter les pertes ou dysfonctionnements (de production, de non-qualité, d'arrêts techniques...) en analysant des données technico-économiques de maintenance ou des historiques d'intervention.

Il assure le suivi de l'activité de maintenance (constitution des historiques de pannes et analyses) et assure la mise à jour technique des données de maintenance (documentations, plans...), il consolide les données de gestion de maintenance.

Il contribue également à l'organisation et au déploiement de la politique de maintenance, pilote des travaux et/ou des équipes.

ACTIVITÉS VISÉES

- La définition des méthodes ou organisations de maintenance ;

Cette activité consiste à partir de l'analyse de données techniques et économiques d'exploitation et de maintenance d'un parc industriel (données de Fiabilité, de Maintenabilité, de Disponibilité, Sécurité – FMDS, consommation des énergies et des effluents...), de définir les méthodes et organisations les plus adaptées afin d'optimiser l'efficacité de la maintenance tant sur le plan organisationnel que technique lui permettant de respecter les contraintes technico-économiques.

Pour cela il dispose d'indicateurs d'aide à la décision, construit à partir :

- Des historiques et relevés d'interventions, données économiques, données techniques en lien avec les équipements à maintenir,
- Des coûts d'arrêts techniques, des coûts des pièces détachées, des coûts d'immobilisations des moyens, des coûts de la sous-traitance.
- Le pilotage de la mise en œuvre des méthodes ou organisations de maintenance ;

Cette activité consiste à coordonner les activités de maintenance en fonction des priorités et des contraintes.

Il réalise cette activité à partir d'un plan d'actions ou de demandes d'interventions, assure la répartition des tâches et des interventions en prenant en compte les priorités et les contraintes.

Il s'assure que les ressources sont disponibles et adaptées aux actions à mener (domaine de spécialité des intervenants, pièces détachées nécessaires, outillage...), il assure le suivi économique des actions de maintenance (coûts d'interventions, coûts d'immobilisation, coûts d'achats et de sous-traitance).

- Le suivi de l'efficacité des méthodes ou organisations de maintenance ;

Cette activité a pour finalité d'effectuer un suivi auprès des équipes de maintenance. Il informe de l'efficacité des activités de maintenance réalisées, il recueille et traite les remarques et difficultés.

Il assure le suivi des points à traiter et fixe les délais de réalisation.

Il informe les équipes des faits marquants et points de vigilances dans le cadre des interventions à mener.

Il assure un reporting en s'appuyant sur des indicateurs qu'il commente auprès de ses clients internes et/ou externes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser les conditions d'exploitation et de sûreté des équipements (Fiabilité, Maintenabilité, Disponibilité, Sécurité)

Définir des méthodes ou organisations de maintenance

Coordonner une activité d'amélioration, de méthode ou d'organisation de maintenance

Assurer le suivi technico-économique des activités de maintenance

Animer une réunion de suivi d'une activité de maintenance

Assurer le reporting d'une activité de maintenance

Blocs de compétences

RNCP40891BC01 — Définition des méthodes ou organisations de maintenance

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les conditions d'exploitation et de sûreté des équipements (Fiabilité, Maintenabilité, Disponibilité, Sécurité)

Définir des méthodes ou organisations de maintenance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées

en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP40891BC02 — Pilotage de la mise en œuvre des méthodes ou organisations de maintenance

LISTE DE COMPÉTENCES

Coordonner une activité d'amélioration, de méthode ou d'organisation de maintenance

Assurer le suivi technico-économique des activités de maintenance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP40891BC03 — Suivi de l'efficacité des méthodes ou organisations de maintenance

LISTE DE COMPÉTENCES

Animer une réunion de suivi d'une activité de maintenance

Assurer le reporting d'une activité de maintenance

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer

que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.
et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le chargé de maintenance intervient dans des entreprises industrielles ou tertiaires de différents secteurs (fabrication de produits, exploitation d'équipements mécaniques, électriques...), dans les domaines inter industriels tels que de la métallurgie, la chimie, l'énergie, la plasturgie, l'agroalimentaire...

Il peut également intervenir au sein d'une entreprise spécialisée dans le domaine de la maintenance industrielle sur des sites clients. Dans ce cas il agit en tant que sous-traitant. Il peut être amené(e) à se déplacer d'un site industriel à un autre afin de réaliser ses activités.

Il possède une connaissance technique du parc industriel dont il a la charge lui permet d'orienter les stratégies de maintenance associées (préventif, correctif, amélioratif).

Dans son périmètre de responsabilité et selon l'organisation de l'entreprise, il agit dans un souci permanent du respect de la réglementation (sécurité, environnement). Il est garant du respect de politique de maintenance définie ainsi que sa mise en œuvre sur le terrain (efficacité des actions), suivi de l'exécution des travaux, suivi des équipes et des priorités.

Il assure un suivi de l'efficacité de la maintenance à l'aide d'indicateurs qu'il renseigne et suit quotidiennement (par exemple : indicateurs de disponibilité des équipements, de fiabilité en suivant le taux de pannes et durée des arrêts) il explique les écarts et propose des solutions pour y remédier.

Généralement il dispose d'un système d'information (GMAO : Gestion de maintenance assistée par ordinateur, et supports techniques tels que télémaintenance, téléassistance, objets connectés...) pour consigner, suivre et analyser les données de gestion de maintenance afin d'orienter les décisions en lien avec les priorités, faire évoluer les activités de maintenance (développer le préventif, fiabiliser les équipements...)

Il est force de proposition s'agissant de la constitution et la gestion des pièces de rechange (type d'articles, quantité, standardisation...) en se basant notamment sur l'historique des pannes.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé d'affaire ou de contrat maintenance (uniquement en exécution de contrat ou d'affaire hors commercial)
- Chargé de travaux et maintenance
- Chargé de méthodes et maintenance
- Chargé de sous-traitance en maintenance

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'y a pas de réglementation particulière pour exercer les activités visées par la certification.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 487 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	4 065
Jugés difficiles à recruter	69 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation se fait après un positionnement du candidat sur les compétences du référentiel ou en ayant validé une certification professionnelle de niveau à minima n-1 du cadre national des certifications professionnelles soit après une expérience professionnelle.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.

D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

Conformément à l'accord du 8 novembre 2019, le jury paritaire de délibération transmet au Groupe Technique paritaire « Certifications » l'ensemble des informations relatives au processus d'attribution comprenant sa composition, sa délibération, ainsi que tout document utile à son suivi.

Cette transmission vise à permettre, au Groupe Technique Paritaire « Certifications », de s'assurer de la conformité du processus d'attribution au dispositif de certification de branche.

Base légale

Date de décision	25/06/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/06/2030
Date de dernière délivrance possible	25/06/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	24	0	100 %	—
2022	22	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37150

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP37150

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40891/>